Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20260603-D48_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUIN 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Par suite d'une convocation en date du 29 mai 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 3 juin 2026 à 19h sous la présidence de Mme Régine ARMAND, Maire
Etaient présents: ARMAND Régine, BELLANDE Stéphanie, BESSON Etienne (pouvoir de LEBOIS Daniel), BLANC Nathalie, CADE Jean-Luc (pouvoir de VALEMBOIS Fanny), de COURTIVRON Hugues, GARIN Julien, HYBOIS Lucas, LABBE Jean-Pierre, TANNEAU Claire (pouvoir de PAUGAM BERGOT Françoise), TARDIF Sandrine, TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie, VAUDOUR Isabelle (pouvoir de BRODARD Frédéric), VOLUER Mélanie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Etai(en)t excusé(s) : BRODARD Frédéric (pouvoir à VAUDOUR Isabelle), LEBOIS Daniel (pouvoir à BESSON Etienne), PAUGAM BERGOT Françoise (pouvoir à TANNEAU Claire), VALEMBOIS Fanny (pouvoir à CADE Jean-Luc)
Secrétaire : HYBOIS Lucas

N°48/ 2026	**Opération médiathèque : Avenant n°1 au lot n°7 « Serrurerie »**

Madame Régine ARMAND, Maire, informe le Conseil municipal que, suite à des modifications mineures dans les solutions techniques retenues, l'avenant suivant est proposé pour le lot n°7-Serrurerie, **en application de l'article L.2194-1 du Code de la Commande publique (modifications non substantielles)** :

Projet Médiathèque				
Lot	Entreprise	N° avenant	Montant H.T.	Objet de l'avenant
7-Serrurerie	SERALFER	N°1	- 440.00€ H.T.	Suppression d'une prestation non réalisée (grille de ventilation)

Pour rappel, le montant initial du lot n°7 était de 10 813.60€ H.T.
Avenant 1 : - 440.00€ H.T.
Soit une diminution de 4.07 %, pour un montant total cumulé de 10 373.60€ H.T. après avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants
- Autorise la signature de l'avenant tel qu'exposé ci-dessus,
  - Avenant n°1 au lot n°7 « Serrurerie » - SERALFER : + 440.00€ H.T.

La Maire
Régine ARMAND

Le Secrétaire
Lucas HYBOIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait à La Chapelle Thouarault